



COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél 04 72 76 01 17

psem@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 29 avril 2019

Président : François LOPEZ (présent)

Vice-Président : Arsène MEYER (présent)

Secrétaire : Sylvie PLATROZ

Responsable suivi : HERVE BAUDOUX (Représentant des clubs)

Membres du CD : Martine GRANOTTIER - Roland BROUAT – Farid DJEBAR – Said INTIDAM – Bernard BOISSET – Gilles PORTEJOIE – Alain RODRIGUEZ – Serge GOURDAIN

Représentant des commissions : Sylvain RICHARD - Thierry PESTRITTO, - Patrice ECHINARD

➡ COURRIERS RECUS

La commission PSEM convoque Mr NAJIB MAAREF président du FC GERLAND le Lundi 20 MAI 2019 à 18 Heures au Siège du DISTRICT DE LYON et du RHONE (Présence Obligatoire) pour l'équipe U15 D4.

Courrier de M. le Président de l'AS BRON concernant la rencontre RIVE DROITE-ASBGL 3

Séniors D1, Lu et noté

➡ CONVOICATIONS

Rencontre FCLYON FOOTBALL/BORDS DE SAONE DU 7 AVRIL 2019. Pour le club du FC LYON, transmettre pour le 06/05/2019, un rapport sur cette situation et les modalités que vous allez mettre en place.

➡ RAPPORT

Rapport de M. Jérôme HERNANDEZ (C DFA) sur le stage de formation CFF2 d'avril 2019, à Duerne et l'exclusion de ce stage pour comportement inapproprié de :

Abdel BENZAOUZ (Eveil de Lyon)

Farès BOUKI (Eveil de Lyon)

Mohamed BELGACEM (Eveil de Lyon)

Sami STAATEN (Manissieux St Priest)

Sofiane ZERROUKI (Lyon Croix-Rousse Football)

La commission décide que ces 5 stagiaires ne pourront pas se représenter à un quelconque module fédéral de formation d'éducateur organisé par le District de Lyon et du Rhône (ou la Ligue Auvergne Rhône Alpes) avant le 31/12/2019 et transmet en outre, pour Monsieur Sofiane ZERROUKI, le rapport de Monsieur HERNANDEZ à la Commission d'Appel du District.

Ceci concerne à la fois les formations et les éventuelles certifications qui pourraient être liées à des formations antérieures.

➡ RAPPORT AUDITIONS

Suite à audition du 08/04/2019 pour la rencontre SENIORS D3 FC GERLAND / AS DENICE, un rappel à l'ordre a été fait pour les dirigeants des deux clubs.

CLUB D'OLYMPIQUE DE ST GENIS LAVAL : Dossier transmis à la commission de Discipline

Suite à audition du 08/04/2019 pour la rencontre AS ST PRIEST / FC LYON U13 LABEL un rappel à l'ordre a été fait aux éducateurs de chaque club.



➡ RAPPORTS DELEGUES SURPRISES

Suite à la rencontre CALUIRE FILLE 1968/ FC ST FOY LES LYON en FEMININES U18 D1 : Pour le club de Caluire : Affichage de la feuille de route obligatoire. Le fait qu'il n'y est pas d'arbitre officiel ne dispense pas les protocoles d'avant et de fin de match.

Suite à la rencontre LYON DUCHERE 2/EVS GENAS AZIEU en U15 D2, la rencontre a été correcte, dommage l'incident entre l'arbitre officiel et l'arbitre bénévole de GENAS.

Suite à la rencontre AS DARDILLY/AS MONTCHAT en U15 D3, la rencontre s'est déroulée dans un bon état d'esprit. Bravo aux deux équipes. Dommage que le protocole de fin de match n'est pas été respecté.

Suite à la rencontre ST PRIEST AS3 / AS UNIV LYON 1, en U15 D2, belle rencontre, bon état d'esprit des deux équipes, feuille de route bien respectée. Bravo aux 2 clubs.

Suite à la rencontre CHASSIEU DECINES F.C/TASSIN U.O.DL, en U15 D2, la rencontre a été bien organisée.

Suite à la rencontre F SEVENNE/FC ST CYR AU MONT D'OR, en séniors D2 /

Pour le club de SEVENNE, nous vous demandons de respecter le protocole de fin de match (cf feuille de route). Dernier avertissement

Suite à la rencontre TARARE/TRINITE Lyon 2 en séniors D3. Pour le club du FC TARARE : nous vous demandons de respecter la feuille de route (protocole de fin de match). Dernier avertissement

Pour la rencontre US MONTANAY/UF BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES, du 31 mars 2019 la rencontre a été houleuse et la tenue des spectateurs de MONTANAY regrettable, lors de la sortie des équipes à la mi-temps. Dernier avertissement au club de MONTANAY pour mauvaise tenue des spectateurs avant sanctions. De plus, il manque la zone protégée derrière les bancs de touche (cf feuille de route).

Pour la rencontre LYON FOOTBALL FC/CHAZAY D'ARZERGUES du 31 mars 2019 en féminines séniors à 11, pour le club FCL, il faut revoir l'attitude de vos coachs sur le banc et respecter la feuille de route (debout en permanence, sortie de la zone technique, pénétration sur le terrain, critiquant l'arbitrage, protocole de fin de match oublié, etc...

Dernier avertissement avant sanction.

Rencontre SC BIGARREUX/SP CLUB DU GARON 2 en U 15 coupe Brévenne, bonne rencontre dans un excellent état d'esprit sportif. Pour le club SC BIGARREUX : nous vous demandons de respecter la feuille de route (feuille de route affichée et visible, protocole de fin de match).

Rencontre ST PIERRE LA PALUD-SAVIGNY/CAS OULLINS : déroulement de la rencontre dans un bon état d'esprit. Bravo aux deux équipes

Rencontre LES SAUVAGES /OUROUX GROSNE en séniors du 31/03/19 : les 2 équipes sont restées très fairplay, dommage que l'équipe « Les Sauvages 1 » n'ait pas respectée le protocole de fin de match.

Rencontre ENT USV JONS/MANISSIEUX : en U15 du 30/03/2019 : dossier transmis à la commission de discipline